

Gestion

Sources

- Base de données GASPAR (gestion assistée des procédures administratives relatives aux risques naturels). Mais attention pas toujours à jour.
- DDTM

Qualité

- Résolution / échelle : Commune
- Fréquence de mise à jour : Une mise à jour tous les 3 ans semble suffisante.

Maîtrise de l'urbanisation

État général du PPRL

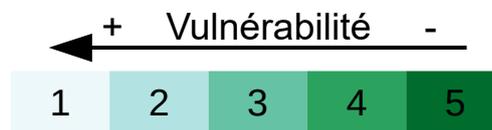
Objet

A travers cet indicateur, on cherche à savoir l'état général dans lequel se trouve le PPRL sur le territoire, ou tout PPR en lien avec les risques côtiers d'érosion et de submersion marines : PPRSM, PPR falaises, PPRI s'il comprend une partie marine ou estuarienne...

Sont évalués l'état d'avancement du PPRL, la doctrine sur laquelle il s'appuie (pré ou post Xynthia), son intégration dans le PLU et le suivi des prescriptions qu'il impose. Le PPR Littoraux est l'outil réglementaire qui impose l'intégration des risques côtiers dans les documents d'urbanisme ; il n'est véritablement efficace qu'une fois approuvé et intégré au PLU, et d'autant plus si ces prescriptions sont réalisées.

→ **Plus le PPRL est abouti, plus les règles d'urbanisation intègrent les risques, donc moins le territoire est vulnérable.**

Calibrage



Le calibrage se fait en fonction du niveau d'avancement du PPRL (ou du PPRSM) et de l'intégration du PLU à ce dernier :

1. Pas de PPRL prescrit ou PPRL en révision suite à annulation
2. PPRL en construction ou approuvé mais basé sur une ancienne doctrine, ou simple prise en compte des zones basses littorales
3. PPRL approuvé, issu de la récente doctrine mais pas encore intégré au PLU
4. PPRL approuvé, issu de la récente doctrine, intégré au PLU mais dont l'application des prescriptions n'est pas entièrement suivie
5. PPRL approuvé, issu de la récente doctrine, intégré au PLU et dont l'application des prescriptions est totalement suivie